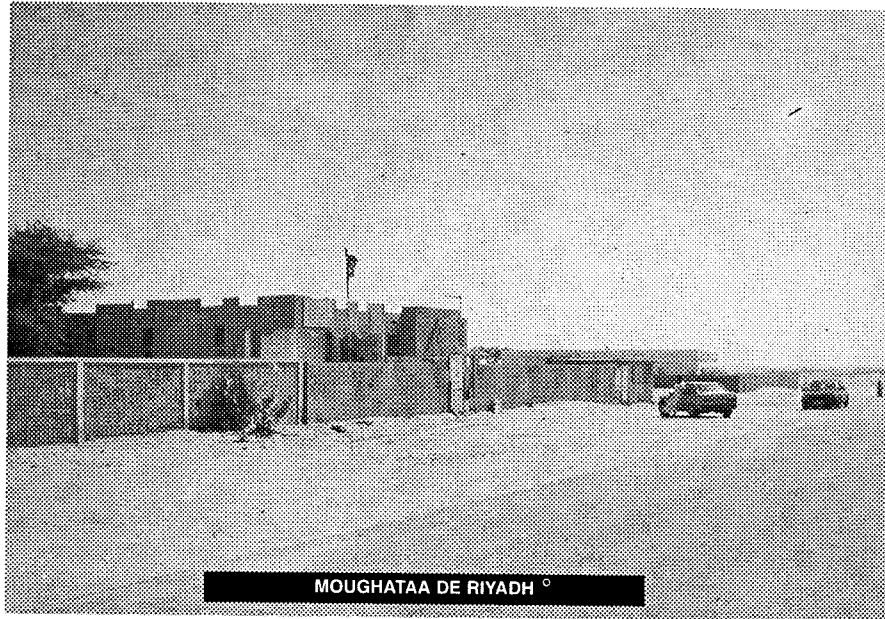


Sénatoriales du 9 Avril 2004

ECHEC À NOUAKCHOTT ET À SELIBABY, RAZ-DE-MARÉE AILLEURS

Les résultats de la sixième élection sénatoriale organisée depuis le lancement du processus démocratique mauritanien en 1991, ont été proclamés le 9 avril, dans la soirée par le ministère de l'intérieur. Cette consultation électorale est le premier rendez-vous électoral depuis les élections présidentielles du 7 novembre 2003. Un rendez-vous électoral marqué par une transparence unanimement reconnue, qui intervient dans un contexte politique marqué par une vague de moralisation de l'administration après la suite donnée au rapport de la cour des comptes d'octobre 2003, les instructions données par le Président de la République aux ministres pour une plus grande proximité avec les citoyens, le grand mouvement diplomatique consacrant le retour sur scène de plusieurs poids lourds politiques, des échos de nouvelles interpellations en rapport avec l'affaire du putsch manqué du 8 juin et la quête de reconnaissance d'un nouveau parti politique (le PCD) issu de la mouvance ayant soutenu l'ex-président Ould Haidalla.



Considérée par des observateurs plus ou moins avertis comme un prélude à un vaste réaménagement au sein de l'équipe gouvernementale en place depuis le 12 novembre 2003 ; cette consultation électorale a été une victoire écrasante pour le Prds (parti au pouvoir) qui a gagné dans 14 circonscriptions sur 16. Mais ce triomphe ne pourra masquer la victoire -tout aussi éclatante- de l'APP (Opposition) à Nouakchott, la plus grande circonscription électorale du pays, où trois sièges étaient en jeu, dont deux sont revenus à l'APP. Succès également pour le RDU (un parti de la majorité présidentielle) face au Prds à Selibaby avec un score sans appel : 90 suffrages contre 75.

Et à Magta lahjar les résultats proclamés ne sont pas arrivés à départager les trois partis en compétition (PRDS, UFP et RDU). Un second tour est donc prévu le 16 avril entre le Prds et l'UFP (opposition).

Suite en page 2

Sénatoriales du 9 Avril 2004

Echec à Nouakchott et à Selibaby, raz-de-marée ailleurs

Les élections sénatoriales du 9 avril concernaient les 18 sièges de la série B. 31 listes appartenant à 7 partis politiques (PRDS, APP, RDU, UFP, UDP, RFD et UNDD) ont participé à cette consultation. Le Prds a remporté 14 des 18 sièges à pourvoir. Avec les 2 sièges remportés à Nouakchott, l'APP est venue en deuxième position avant le RDU qui a remporté un seul siège à Selibaby. On peut également parler d'un demi-succès pour l'UFP qui est en ballottage à Magta lahjar avec le Prds. Le report de vote du RDU qui a obtenu au premier tour 18 suffrages sera déterminant au second tour.

Au niveau des partis politiques, les résultats n'ont pas surpris. Le Prds continue ainsi, à confirmer sa mainmise sur les conseils municipaux autres que ceux où il ne détenait pas de majorité, c'est à dire au niveau des trois conseils municipaux de Nouakchott (Riyadh, Sebkhha, et Arafatt) qu' il avait perdu lors des élections double de 2001. La défaite du Prds à Nouakchott ne constitue pas en fait, une surprise. Elle était même prévisible. Ce sont plutôt les résultats du scrutin à Selibaby et Magta lahjar qui auront en définitive constitué des fausses notes.

On commence par déjeuner

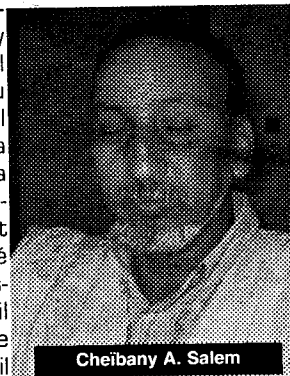
Pourtant le Prds qui disposait

déjà de 24 conseillers municipaux au niveau des trois municipalités de Nouakchott avait présenté face à une APP menaçante avec seulement 26 conseillers, une liste comprenant un candidat jugé influent au niveau des circonscriptions dominées par l'ex-AC et l'actuelle APP. Mais Mohamed Ould Haimer ne réussira pas à faire renverser la donne. La situation s'est également compliquée parce que plusieurs conseillers Prds n'étaient pas au rendez-vous. Cheibany Ould Mohamed El Hacem, nouveau membre du Conseil Constitutionnel n'a pas voté et ira même jusqu'à présenté au président de la Communauté urbaine sa démission du conseil municipal de Sebkhha le 7 avril 2004. Ould Hama Vezzaz, un autre conseiller municipal n'a pas fait le déplacement du Niger où il travaille depuis quelques années. Au lieu de voir donc le potentiel électoral du Prds évoluer vers la hausse on le verra emprunter la courbe de la baisse. Le siège de ce parti que nous avons visité le jour du vote ne connaissait pas l'affluence habituelle des enjeux. Les conseillers municipaux étaient regroupés

nous a-t-on dit jusqu'à 9 heures 30mn autour d'un petit déjeuner au siège de la Fédération de Nouakchott, tandis qu'au siège central il y avait le secrétaire général Boullah Ould Mogueya, le directeur politique Deddoud Ould Abdellahi et le directeur de la communication M Kaber Ould Hamoudy qui suivaient l'évolution de la situation au niveau national.

"La fortune sourit à ceux qui se lèvent tôt"

Au bureau de vote situé dans les locaux de la moughataa de Riyadh les conseillers municipaux de l'APP étaient eux plus matinaux. Avant 8 heures du matin en cette journée du vendredi 9 Avril, tous les conseillers municipaux de



Cheibany A. Salem



Khadijettou Beinane

l'APP encadrés par Khadijettou Mint El Beinane avaient déjà voté.

Au dépouillement des résultats, l'APP avait réalisé plus de suffrages que prévus. Ce sont 29 conseillers municipaux qui ont voté pour l'APP. Ce qui veut dire que les conseillers APP ont respecté les consignes de vote mais que d'autres suffrages sont venus à leur secours. Des suffrages RFD selon certaines sources.

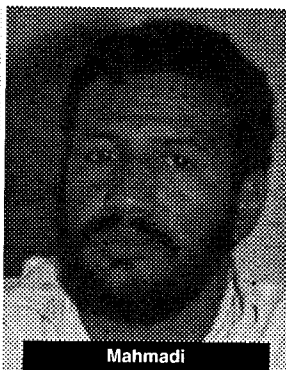
Sénatoriales du 9 Avril 2004

Echec à Nouakchott et à Selibaby, raz-de-marée ailleurs

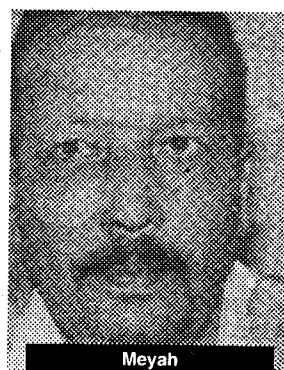
D'ailleurs au cours de la cérémonie organisée la soirée de la proclamation des résultats au siège de l'APP situé à la Medina G, Mohamed El Hafedh Ould Ismael secrétaire général de ce parti, après une entrée chaleureusement ovationnée de Messaoud Ould Boulkheir au siège de ce parti, a présenté ses félicitations aux conseillers de l'APP et remercié l'un des conseillers RFD présent (Ould Lebbatt) pour le rôle qu'il a joué dans la victoire. Et à l'adresse des conseillers APP il lance sous les applaudissements : " Je vous félicite d'avoir répondu à ceux qui ont voulu vous acheter en leur disant que vous ne connaissez ni l'argent ni le luxe mais seulement le fruit de votre labeur ". Prenant la parole par la suite, Messaoud Ould



Yali



Mahmadi



Meyah

Boulkheir encadré par les deux nouveaux sénateurs APP Oumar Ould Yali et Mohamed Vall Ould Mahmady remerciera les conseillers pour la victoire mais également pour avoir résisté aux pressions et aux multiples appâts qui leur ont été tendus durant la campagne. "Votre constance et votre fidélité nous réconfortent quand à l'avenir" leur a-t-il dit.

Cette ambiance de victoire n'a pas été au rendez vous chez un autre parti en compétition à Nouakchott : le RFD.

Avec 13 conseillers obtenus à l'issue de sa victoire éclatante aux élections de 2001, ce parti n'a recueilli aux sénatoriales d'Avril 2004 que 7 suffrages. Même la proportionnelle n'a pu plaider en sa faveur. Le RFD réédite ses contre-performances de 2002. Favori aux élections

sénatoriales de 2002 avec une majorité de conseillers, il n'avait pu faire passer qu'un seul sénateur. En 2004, il pouvait obtenir un sénateur de plus qui viendra tenir compagnie à un Mohamed Ould Haroun noyé sous la diagonale bleue au Sénat. Mais, peine perdue.

Un mauvais choix

A l'intérieur du pays on retient que le Prds a été battu à plate couture par le

reconduit par le Prds au terme de ce mandat restera certainement Prds après son élection sous les couleurs RDU. Comme ce fut le cas avec tant d'autres élus par le même procédé.

Par ailleurs les observateurs s'accordent à dire que pour Selibaby le choix du Prds n'a pas été judicieux et est allé à l'encontre de la réalité du terrain politique et des principes du Prds quand au cumul des fonctions, Yahya Kane étant déjà membre du conseil national du Prds. Et malgré son investiture sur proposition du Fédéral Prds du Guidimagha Ould Terras et M Diabira Bakary ministre de la Justice le chargé de la campagne Ahmed Ould Dié n'est pas parvenu à tenir une réunion de sensibilisation malgré l'insistance de Sidney Sokhna. Et curieusement

RDU à Selibaby. Fidèles à leur stratégie de capitalisation du mécontentement occasionné par les investitures du Prds, les partis de la majorité présidentielle (RDU et UDP) sautent généralement sur l'aubaine et ne manquent pas parfois de faire mouche, au moment où, leur crédibilité prend un sacré coup.

En fait, prêter ses entêtes et cachets à la va-vite à tout mécontent d'un autre parti est extrêmement léger et ne constitue nullement un indice de présence sur le terrain ou de popularité. En termes beaucoup plus clairs et surtout plus crus, par ce procédé ces partis ne doivent pas estimer avoir gagné parce qu'en fait ils n'ont fait que cacheter un document.

Diabira Slimane Bakary l'ex-sénateur Prds des mauritaniens de l'étranger non

les activités électorales du Candidat RDU Diabira Slimane se tenaient dans le domicile d'un certain Abdoul Dia.

Sur un autre plan à Zouerate le RDU n'aura pas su maintenir sa présence constatée à l'issue des élections de 2001. Même s'il a fallu d'un ou de deux cheveux pour que son candidat passe. Vaut-il faire payer au PRDS les deux cheveux manquants à Zouerate lors du deuxième tour prévu le 16 avril à Magta lahjar, où le RDU est en position d'arbitre ? Rien n'est sûr !

C'est ce Magta lahjar qui va focaliser l'attention le 16 avril prochain. Pourtant, le résultat du duel PRDS/ UFP est connu d'avance. Magta lahjar sera très vraisemblablement une Timbedra 2002 Bis.